

■ **Fondation 'Clos Brochet'**, à Neuchâtel, construction et exploitation d'un home médicalisé, etc. (FOSC du 10.01.2003, p. 5). Droz-dit-Busset Louis n'est plus membre du comité de direction; ses pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Merlotti Nicolas, de Neuchâtel, au Landeron, membre et vice-président du comité de direction.

Journal no 1718 du 10.07.2003
(01086300 / CH-645.1.002.479-3)